

Déclaration conjointe en solidarité avec le personnel enseignant de l'Alberta

Pour publication immédiate : Le mardi 28 octobre 2025

TORONTO ON — L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (ETFO/FEEO), la *Ontario English Catholic Teachers' Association* (OECTA), le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (SCFP-CSCSO), et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO) ont émis une déclaration conjointe :

« Nous nous dressons en toute solidarité aux côtés de nos collègues, le personnel enseignant de l'Alberta, qui luttent pour obtenir une entente juste afin d'assurer de meilleures conditions d'apprentissage et de travail pour le personnel enseignant, les travailleuses et travailleurs en éducation et les élèves.

Nous sommes profondément alarmées et alarmés et indignées et indignés par la décision du gouvernement de l'Alberta de légiférer pour forcer le personnel enseignant à retourner au travail et par son recours à la clause dérogatoire pour imposer une convention collective. Il s'agit d'un abus de pouvoir dangereux et antidémocratique. En invoquant la clause dérogatoire, le gouvernement a délibérément bafoué les droits constitutionnels du personnel enseignant de l'Alberta à une négociation collective libre, équitable et pertinente, réduisant ainsi au silence leur capacité à se défendre elles-mêmes et eux-mêmes, à défendre leurs élèves et à défendre leur profession.

La clause dérogatoire n'est pas censée être un outil de convenance politique ou une arme visant à priver les travailleuses et les travailleurs de leurs droits fondamentaux. Son utilisation par le gouvernement de l'Alberta porte atteinte à la démocratie et crée un précédent profondément troublant qui menace les droits de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

Le mouvement syndical de l'Ontario a déjà connu cela par le passé. Quand le gouvernement Ford a utilisé la clause dérogatoire contre les travailleuses et les travailleurs en éducation du SCFP-CSCSO en 2022, nous nous sommes unies et unis à nos alliées et alliés de partout au Canada et avons forcé le gouvernement à revenir sur sa décision et à abroger le projet de loi. Le gouvernement de l'Alberta doit maintenant faire la même chose et abroger cette loi honteuse de retour au travail.

Partout au pays, le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation sont unies et unis par un engagement commun à soutenir chaque élève, à renforcer l'éducation financée à même les fonds publics et à bâtir une société juste et équitable. Le personnel enseignant de l'Alberta a fait preuve d'un courage et d'une unité extraordinaires face à l'inaction et au manque de respect du gouvernement. Leur combat en est un que nous comprenons et défendons tous — la lutte pour des écoles financées adéquatement, des classes dotées d'effectifs qui garantissent la

réussite et le respect essentiel pour soutenir au mieux les élèves dans leur apprentissage, leur croissance et leur épanouissement.

À tous les membres du personnel enseignant de l'Alberta, vous n'êtes pas seuls. Les syndicats et le personnel en éducation de l'Ontario se dressent à vos côtés. Votre force, votre détermination et votre solidarité nous inspirent tous. »

Martha Hradowy, présidente d'OSSTF/FEESO

René Jansen in de Wal, président de l'OECTA

Gabrielle Lemieux, présidente de l'AEFO

David Mastin, président de l'ETFO/FEEO

Joe Tigani, président du SCFP-CSCSO

-30.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

AEFO—Marianne Raina, au 613-218-3702 ou à mraina@aefo.on.ca

SCFP—Shannon Carranco, au 514-703-8358 ou à scarranco@cupe.ca

ETFO/FEEO—Carla Pereira, au 416-962- 3836, poste 2332 ou à cpereira@etfo.org

OECTA—Michelle Despault, au 416-925-2493 poste 509 ou à m.despault@catholicteachers.ca

OSSTF/FEESO—Caitlin Reid, au 416-576-8346 ou à caitlin.reid@osstf.ca